



# La Lettre de Cantal-Patrimoine

La Lettre de Cantal-Patrimoine n°6 janvier 2006

## Sommaire

Les grands projets de 2006	1
Une œuvre inconnue de Pierre Journiac	4
Au cœur des archives de St-Flour	8
Le retour du jet de pierre	12
Un four pas de tout banal	16
« Paulate » à Pléaux	18

## Vie de l'association

### Les grands projets de 2006

**N**otre association « Cantal Patrimoine » a lancé plusieurs chantiers importants pour l'année 2006. Le projet « **cimetières cantaliens** » tout d'abord, avec notre partenaire l'ADHRA (association pour le développement de l'histoire et de la recherche en Auvergne), suit son cours normalement. Plusieurs adhérents ont rempli la fiche jointe au dernier envoi (voir ci-après la liste des cimetières déjà étudiés), mais il n'est pas trop tard pour participer : de nombreux cimetières attendent encore leur statisticien ! Le prochain numéro de la revue proposera deux articles concernant les cimetières (Ségur et Salsignac). En outre, une journée d'étude sera programmée sur ce thème, où chacun pourra échanger ses impressions et faire part de ses découvertes. Rappelons que l'étude des cimetières permet de toucher à une dimension fondamentale des sociétés, loin de toute tentation macabre. Les attitudes face à la mort sont en effet révélatrices des mentalités profondes, comme l'avait bien remarqué Philippe Ariès dans son ouvrage fondamental *L'homme devant la mort* (deux



*Saint Roch*  
Le Ché (Valuéjols).  
Un exemple d'art populaire

volumes en collection Points Seuil, chaudement recommandé). C'est aussi l'occasion de manifester notre intérêt respectueux pour les Ancêtres, et de s'intéresser à un art funéraire parfois surprenant avant que toutes les tombes anciennes aient disparu. Nous faisons là œuvre utile, c'est certain.

Autre projet ambitieux : un grand **forum des associations du patrimoine** doublé d'une série de conférences sur le thème de **l'art populaire** et du **patrimoine rural**. Cette journée exceptionnelle, à ne manquer sous aucun prétexte, aura lieu le **7 mai à Murat**, au cœur du département. Elle est co-organisée par *Cantal Patrimoine* et la municipalité de Murat. De nombreuses associations ont déjà répondu à l'appel et tiendront un stand présentant leurs activités. Des animations rythmeront la journée : démonstrations d'artisans d'art et conférences avec projection d'images (*pierres sculptées de l'habitat paysan ; art religieux populaire ; art populaire et art « brut » d'aujourd'hui... etc.*). Il s'agira, là encore, d'apprendre et d'échanger, sur un thème dont on peut dire qu'il n'a pas été bien exploité jusque-là dans le Cantal. Car l'histoire n'est pas écrite seulement par les grands hommes, et le patrimoine n'est pas fait que de grands châteaux et d'églises somptueuses. Les « petites gens » ont aussi laissé de fascinantes traces de leur passage sur terre, et des œuvres d'une force parfois bouleversante, témoignages de leur foi ou simplement de leur amour du beau. C'est à la découverte de cette beauté paysanne méconnue que cette journée sera consacrée. Attention : cet événement fera date.

Outre ces rendez-vous exceptionnels, l'association poursuivra ses activités habituelles d'étude et de présentation des richesses artistiques et historiques du Cantal, activités qui ont visiblement rencontré l'intérêt du public puisque en cette fin d'année 2005, *Cantal-Patrimoine* compte plus de 250 adhérents.

2006 devrait donc être bien remplie. En attendant, amis lecteurs, recevez nos vœux de bonne année !

*La Lettre de Cantal Patrimoine* est une publication de l'association  
Cantal Patrimoine, 58, rue de Belloy, 15100 Saint-Flour.

**Rédaction Frédéric Bec**

- **Dans le numéro 7 de « Patrimoine en Haute-Auvergne » :**  
(*N'oubliez pas de remplir votre bulletin de réabonnement !*)

*Insoumis et déserteurs à l'époque napoléonienne : l'exemple du Cantal*, par Jean-Pierre Serre ; *Le belvédère du Montloubry à Talizat*, par Pierre-Jean Alriq ; *L'enclos sacré de Salsignac*, par Paul Armand ; *Le cimetière de Ségur-les-Villas*, par Christian Baillargeat-Delbos ; *Les vitraux de Décorchemont à Albepierre et Fressanges*, par Jean-Louis Philippart ; Notes de lecture.

- **Projet cimetières cantaliens**

**Liste des cimetières déjà**

**étudiés** : Arpajon, Badailhac, Besse, Calvinet, Drugeac, Glénat, Labesserette, La Chapelle-Laurent, Ladinhac, Laveissière, Lavastrie, Murat, Raulhac, Roannes-Saint-Mary, canton de Saignes en entier, Saint-Martin-Cantalès, Saint-Santin-Cantalès, Saint-Simon, Salsignac, Ségur, Sénezergues, Siran, Thiézac, Vic-sur-Cère.



**Cimetière de Joursac : pierre tombale d'un pèlerin de Saint-Jacques**

## Une œuvre inconnue de Pierre Journiac : Le retable de Trizac

**P**ierre Journiac, sculpteur originaire de Prajadel, alors paroisse de Vignonet, mais aujourd'hui d'Antignac, a d'abord été connu pour sa participation à la sculpture du grand retable de l'église de Bredons.

Plus récemment, Madame L. Bouyssou a montré (1) qu'il fallait lui attribuer celui d'Apchon dont certaines scènes, et en particulier celle du portement de la croix par le Christ, présentent des similitudes frappantes avec le retable de Bredons (2).

Toujours selon madame Bouyssou, Pierre Journiac serait aussi intervenu dans la réalisation des retables latéraux de Marcenat (3).

Aujourd'hui une étude des retables de l'église de Trizac nous permet de lui attribuer également une grande partie de la réalisation du retable central de cette église.

Bien que moins richement traité, le retable central de Trizac présente de nombreuses similitudes avec celui d'Apchon.



Retable de Trizac reconstitué



Retable d'Apchon

L'architecture des deux retables est la même : pour les deux retables, des colonnes, cannelées à Trizac et torsadées à Apchon, séparent la partie centrale des deux parties latérales. Les parties latérales sont occupées par des niches garnies de statues, elles sont coiffées des mêmes conques et surmontées d'angelots. Les colonnes qui séparent les parties centrales des parties latérales des deux retables présentent une particularité commune : en arrière des colonnes



**Pilastre  
d'Apchon**



**Pilastre de Trizac**

cyndriques qui les masquent, on remarque sur les deux retables la présence d'autres pilastres plats cannelés, rigoureusement identiques, intégrés dans le retable. Cette disposition rare et remarquable que l'on retrouve à Bredons et à Marcenat peut être considérée comme une marque de parenté pour ces retables. Les colonnes cylindriques sont surmontées des mêmes chapiteaux corinthiens. Elles supportent un entablement lui aussi similaire pour les deux retables.

Les parties centrales des deux retables sont surmontées de la même représentation de Dieu le Père. Le Père Eternel, la barbe florissante, est représenté apparaissant dans un tourbillon qui soulève sa cape. De sa



**Dieu le Père Apchon et Trizac**

main gauche, il soutient le globe terrestre alors que la droite est levée en un geste de bénédiction.

Les convergences pourraient paraître cesser avec les panneaux centraux. Celui d'Apchon est occupé par une sculpture sur bois représentant l'Annonciation, alors qu'à Trizac c'est une toile, consacrée à saint Beauzire, patron de la paroisse, qui l'occupe.



**Annunciation de Trizac**

représentée sous une tenture, les mains jointes, alors que Gabriel, dont le visage est le même sur les deux panneaux, lui fait face et la regarde en lui désignant, avec le même geste qu'à Apchon, la colombe de l'Esprit Saint. Les dimensions de ce panneau (130 cm x 163 cm) sont exactement les mêmes que celles de la toile de saint Beuzire. La place de cette Annunciation était donc, à Trizac également, au centre du retable central, ce qui se comprend d'autant mieux si l'on considère que l'église est consacrée à Notre Dame et qu'il est naturel que la Vierge y ait occupé une position privilégiée.

Nous savons qu'à Trizac, au cours des siècles, on a souvent hésité entre Notre Dame et saint Beuzire pour la dédicace de l'église, et qu'il est même advenu que saint Beuzire l'obtienne un certain temps. C'est probablement à la suite d'un tel événement qu'un tableau du

Mais il se trouve qu'il existe également à Trizac, aujourd'hui relégué au fond de l'église, un panneau de bois représentant lui aussi une Annunciation. Sa composition est très proche de celle d'Apchon avec le Saint Esprit occupant le haut du tableau et la partie centrale de la composition. Les personnages de la Vierge et de l'ange Gabriel sont inversés : comme à Apchon, la Vierge est



**Annunciation d'Apchon**

saint a été installé au centre du retable et que le panneau de la Vierge a été relégué au fond de l'église.

Ainsi les retables de Trizac et d'Apchon apparaissent comme l'œuvre du même sculpteur qui en était aussi, probablement, l'architecte.



**Ange Gabriel à Trizac et à Apchon.**

Celui-ci, Pierre Journiac, avait réalisé la sculpture du retable d'Apchon, à la fin du dix-septième siècle, avant de réaliser, en 1707, les sculptures du retable majeur de l'église de Bredons.

L'histoire nous éclaire sur les raisons de cette parenté entre les retables. Elle nous apprend que la seigneurie de Trizac fut achetée en 1720 par Gilbert Gaspard de Chabannes, Comte de Pionsat, qui, par son mariage en 1708 avec Philiberte d'Apchon, était devenu Marquis d'Apchon. C'est probablement pour marquer cette acquisition que Gilbert Gaspard de Chabannes dut faire réaliser le retable central de Trizac à l'image de ceux qui venaient d'être réalisés à Apchon par Pierre Journiac.

L'église de Trizac abrite, dans ses chapelles latérales, deux autres retables légèrement postérieurs (celui de droite est daté de 1742). Ces retables sont actuellement en cours de restauration. Le retable central devrait à son tour être restauré lors d'une prochaine campagne et il apparaît souhaitable que cette restauration soit mise à profit pour lui permettre de retrouver son état d'origine.

**Jean-Claude Moulier**

1. Léonce Bouyssou, *Retables de Haute Auvergne*, éditions Créer, Nonette, 1991, pp. 237-239.

2. *Ibid*, p. 190

3. *Ibid*, p. 239

## Saint-Flour : au cœur des Archives municipales



**Christiane Boutevin**

**V**ivantes et compétitives. Deux qualificatifs qui collent aux Archives Municipales de Saint-Flour. Christiane Boutevin, directrice du service, insuffle une énergie renouvelée à ce cœur du patrimoine local.

Emmitouflée dans un pull à col roulé doublé d'un gilet, Christiane Boutevin, directrice des archives municipales de Saint-Flour, opère une sélection pour une visite scolaire à venir. Dans la salle du fonds ancien, la température affiche une quinzaine de degrés. Entre les rayonnages bardés de livres et de registres, ses petites lunettes ovales balayent les codes de classement. Elle s'arrête net devant une boîte cartonnée. Ses mains courent pour en délier méthodiquement les rubans. Un grand parchemin, avec le sceau de Louis XIV, apparaît dans la lumière des néons. Cette lettre de rémission de 1643 servira de support visuel au travail de groupe prévu. « Cet échange, c'est une grande motivation, explique l'archiviste qui puise son énergie dans les relations avec le public. Je ne conçois pas des archives statiques, figées ». Tout l'intérêt est de faire découvrir la richesse de notre histoire et de susciter l'envie d'approfondir.

Même démarche avec le grand public qui vient compléter un arbre généalogique. Au-delà des ancêtres, de l'accumulation de noms et d'adresses, la recherche généalogique prend du sens avec la compréhension d'une localité et de son contexte historique. C'est cette approche que Christiane Boutevin privilégie, en mettant en avant les pièces phares des Archives. Au premier plan, une collection de 58 registres de comptes consulaires, depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Des pièces qui constituent la particularité de Saint-Flour. 50 terriers, 600 parchemins et une importante



**Le sceau des consuls**



**Le mot de la mère abandonnant son enfant à l'hospice**

collection de sceaux complètent ce fonds ancien.

Chaque document est répertorié, préservé, restauré si nécessaire. Certains sont consultables sur microfilms, afin de limiter les manipulations.

Cet esprit de partage se retrouve avec des guides touristiques en formation, ou des universitaires, à qui elle présente les différentes façons de pénétrer dans l'histoire locale. Par les petites portes, les anecdotes, et les passages plus difficiles d'accès, semés d'embûches, d'écritures à déchiffrer ou de registres à savoir utiliser.

Une étude sur l'hôpital au XIX<sup>e</sup> siècle a ainsi pu être réalisée, à partir des archives de l'établissement. Le fonds remonte au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans l'inventaire constitué au XVIII<sup>e</sup>, on peut lire d'émouvants messages, comme les lettres de mères à leur enfant abandonné, épinglées d'un ruban de tissu. Derrière les couvertures de cuir vieilli, le papier jauni, l'encre, les drames et les joies du quotidien. La petite histoire touchée du doigt. « On rentre dans la vie des gens, poursuit l'archiviste. On redécouvre toute la vie quotidienne, comme les querelles nées de la construction de la gare, entre la ville haute et la ville basse ». Les journaux locaux de l'époque, le *Courrier d'Auvergne* et la *Haute Auvergne*, ou encore les registres de délibérations du conseil municipal, peuvent témoigner de ces moments importants dans le développement de la commune.



**Lydia Lucchi**

## Un héritage à valoriser

D'un pas vif, la directrice revient à la salle d'étude par un dédale d'escaliers et de couloirs. Sa collaboratrice, Lydia Lucchi, s'y applique à constituer un index de noms. Le travail, laborieux, est destiné à simplifier les recherches du public. En ligne de mire, la désacralisation. « Il s'agit d'être claire et explicite, en un minimum de temps », souligne l'archiviste, dont l'objectif est de faciliter l'accès à une documentation très dense.

Le fonds régional compte à lui seul 10 000 ouvrages. Toutes les publications des sociétés savantes d'Auvergne (dont la revue de *Cantal Patrimoine* bien entendu), en collections complètes, voisinent avec les dictionnaires de la noblesse et des familles françaises.

Cette mine de renseignements s'agrémente, entre autres, d'un fonds de 600 photos, 500 cartes postales, 1000 affiches ou encore de plans, parmi lesquels le plan napoléonien de 1815. Une diversité et une spécificité, l'ancrage dans la localité, qui font l'efficacité et la compétitivité d'un service né à partir du fonds de l'administration communale, depuis le Moyen-âge.

Un héritage à préserver, à valoriser et à transmettre, ainsi que le souligne Christiane Boutevin, en poste à Saint-Flour depuis 1979. De toutes ces années à classer, à répertorier et à communiquer, elle conserve un enthousiasme intact : « Je me régale lorsque la curiosité est là. Certaines personnes ont envie de se poser à un moment donné de leur vie, de matérialiser ce qu'ils n'ont pas connu. Cette quête du passé m'interpelle. Les archives sont un lieu d'écoute et d'échanges ». Toute la philosophie d'un service d'archives de proximité.

**Virginie Thomas**

Les archives municipales, 60, rue de Belloy, sont ouvertes au public du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).  
Un contact : 04 71 60 15 98.



## Annonces

Notre adhérent M. Dominique LARCENA vient de publier un ouvrage pouvant intéresser nos lecteurs : *Frédéric-Guillaume de Ribier de Cheyssac (1774-1842). Biographie et œuvre poétique de l'auteur de la « Description Statistique de la Haute-Loire »*.

Frédéric-Guillaume de Ribier de Cheyssac, frère aîné de l'auteur du *Dictionnaire Statistique et Historique du Cantal*, est plus connu en Haute-Loire que dans le Cantal par la publication qu'il y fit en 1824 de la « Description Statistique du Département de la Haute-Loire » et par sa participation à la fondation de l'actuel musée Crozatier.

Homme de sciences doublé d'un homme de lettres, il s'intéressa aussi bien à la minéralogie et à la météorologie qu'à la poésie. Son existence est en même temps celle d'un gentilhomme campagnard et celle d'un fonctionnaire qui a passé 17 ans de sa vie au Puy, en qualité de Chef de la division de l'Intérieur, à la Préfecture de ce département. Sa poésie reflète sa participation aux événements familiaux du nord-ouest du Cantal et concerne de nombreuses familles locales, notamment les d'Auzers, les d'Anglars de Bassignac, les Fontanges de Couzan, les Sartiges, les La Vaissière de Lavergne...

Un volume illustré, format 24 x 16 cm de 112 pages. Tirage limité à 300 exemplaires.

*Parution fin décembre 2005. Prix en librairie : 27 Euros.*

**Murat 2006**

### **Forum des associations du Patrimoine**

Dimanche 7 mai, centre Léon Boyer  
Stands des associations, animations, démonstrations

**Journée d'étude sur le thème :**  
*Art populaire et patrimoine rural du Cantal*

**Réservez votre journée !**

## Retour sur la coutume du jet de pierre et le clin d'œil de Saint-Saturnin

*Notre adhérente **Lydia Garcelon** revient sur l'article de Pierre Moulier paru dans le dernier numéro de la revue et consacré à une tradition inédite rapportée, avant l'an mil, par un moine d'Aurillac. Les pèlerins, disait ce moine anonyme, avaient pris l'habitude en entrant dans la cité de jeter des pierres dans le creux d'un certain rocher. L'auteur de l'article s'était attaché à proposer diverses hypothèses expliquant cette étrange coutume et revenait sur d'autres coutumes, locales ou non, pouvant se rapprocher de celle-ci. Mme Garcelon est d'origine slave ; elle s'est souvenu de certaines pratiques de son enfance, à la fois lointaines géographiquement mais, on va le voir, assez proches de ce qui se faisait à Aurillac.*

J'ai été interpellée par le document concernant le « jet de pierre » à Aurillac. J'aimerais vous faire part d'une coutume pratiquée encore au début du siècle dernier, par les religieux et les ermites dans certains pays slaves. Lorsqu'ils allaient prier en des lieux élevés (montagne) ou jeûner dans la solitude ou tout simplement lorsqu'ils étaient en quête d'inspiration divine, ils ne pénétraient jamais en ces lieux sans « prévenir » les entités qui les habitaient. Ils ramassaient quelques cailloux et les jetaient devant eux. Si les cailloux redescendaient, cela signifiait qu'ils dérangent et devaient aller ailleurs. Si les cailloux restaient là où ils étaient tombés, cela signifiait qu'ils pouvaient entrer.

Parfois les religieux envoyaient de jeunes novices s'isoler sur la montagne pour prier, se purifier ou faire pénitence. Après une longue marche forcée sur les sentiers escarpés, il arrivait qu'ils n'aient pas très envie de se voir refuser l'entrée d'un territoire, aussi veillaient-ils à ce que leurs cailloux atteignent un plat herbeux ou une cavité, d'où ils ne pourraient pas rouler vers le bas, mais les entités se vengeaient en les dérangent à leur tour dans leur méditation. Parfois même, ils les effrayaient la nuit et les moinillons quittaient eux-mêmes les lieux sans demander leur reste.

Dans certains villages, les règles de bienséance voulaient que l'on jette des cailloux contre la porte de ceux qu'on allait visiter pour ne pas les surprendre, ou bien sur une pierre posée près du seuil (aujourd'hui, banc pour s'asseoir à la fraîche...). Près de ces pierres, il y avait toujours un tas de

cailloux pour cet usage, dit-on... Mais ils servaient aussi à chasser les chiens errants ou les voleurs...

*Mme Lydia Garcelon revient également sur un bref article paru dans la première Lettre de Cantal-Patrimoine (en juillet 2004, page 8) où était présenté un étrange modillon roman de Saint-Saturnin (Cantal) représentant une tête humaine semblant faire un clin d'œil.*



**Saint-Saturnin**

Le clin d'œil à St Saturnin est fort intéressant. Le modillon est-il situé à l'extérieur ? Si oui, n'y aurait-il pas une relation avec ce que rapporte saint Marc dans son évangile (ci-dessous) ? D'autres modillons susceptibles d'illustrer ce passage existent-ils ou ont-ils existé dans cette église ?

**42** Celui qui entraînera la chute d'un seul de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'on lui attache au cou une de ces meules que tournent les ânes, et qu'on le jette à la mer. **43** Et si ta main t'entraîne au péché, coupe-la. Il vaut mieux entrer manchot dans la vie éternelle que d'être jeté avec tes deux mains dans la géhenne, là où le feu ne s'éteint pas. **44 45** Si ton pied t'entraîne au péché, coupe-le. Il vaut mieux entrer estropié dans la vie éternelle que d'être jeté avec tes deux pieds dans la géhenne. **46 47** Si ton œil t'entraîne au péché, arrache-le. Il vaut mieux entrer borgne dans le royaume de Dieu que d'être jeté avec tes deux yeux dans la géhenne, **48** là où le ver ne meurt pas et où le feu ne s'éteint pas. **49** Car tout homme sera salé au feu. **50** C'est une bonne chose que le sel ; mais si le sel cesse d'être du sel, avec quoi allez-vous lui rendre sa force ? Ayez du sel en vous-mêmes, et vivez en paix entre vous.

*Ce rapprochement est intéressant. M. Bernard Vinatier nous avait déjà signalé l'existence d'un autre modillon au clin d'œil (ou « au borgne ») sur le chevet de l'église d'Allanche, qu'il connaît bien, ce qui laisse en effet supposer qu'il y aurait là une sorte de message.*

## Notes de lecture

Vincent Flauraud et Claude Grimmer, *Aurillac, le quartier de l'ancien hospice*, Aurillac, 2005, 44 pages, nombreuses illustrations.

Le dimanche 20 Novembre 2005, Claude Grimmer et Vincent Flauraud, responsables de *l'Association pour le Développement de la Recherche Historique en Auvergne* (ADRHA), ont remis à leurs adhérents une publication réunissant l'ensemble de leurs recherches sur le quartier de l'ancien hospice d'Aurillac. Les adhérents avaient au préalable pu découvrir l'histoire de ce quartier au cours de deux visites passionnantes, à la recherche de vestiges parfois très peu visibles pour un œil non averti. Le couvent des Clarisses (1660-1799), qui occupait un pan énorme de ce quartier, a ainsi revêtu grâce à des passages privés qui furent ouverts, ainsi qu'à l'opiniâtreté de nos historiens qui ont notamment retrouvé dans un château voisin les restes du portail datant du XVII<sup>e</sup> siècle. L'hospice qui succéda au couvent en 1799 (jusqu'en 1892), fut également présenté au fil des rues possédant des vestiges. La brochure rassemble l'historique du couvent des Clarisses, de l'hospice et de son démantèlement. Elle est accompagnée de nombreux plans, de dessins, de gravures et de photos. Un document fondamental pour l'histoire de la ville d'Aurillac, constitué par deux historiens qui ont à cœur de faire découvrir l'histoire de cette ville d'une façon vivante et concrète.

*Pour plus de renseignements, s'adresser à : ADRHA, Maison des Associations, place de la Paix 15000 AURILLAC.*

Jacques Oddoux, *Thiézac autrefois*, Aurillac, 2002, 299 pages, nombreuses ill. en n. et b.

Paru en 2002, ce livre retrace l'histoire et évoque le patrimoine extrêmement riche de Thiézac. Outre les bâtiments (publics et privés), le mobilier religieux, les croix de chemin, l'auteur aborde également le patrimoine immatériel : mœurs et coutumes, activités et ressources économiques an-

ciennes, etc. Le caractère systématique de ce travail, que seul un homme du pays pouvait accomplir, en fait tout l'intérêt. On appréciera aussi l'extraordinaire abondance de l'illustration, composée de photos originales ou de cartes postales anciennes.

*L'ouvrage est en vente à l'office de tourisme de Thiézac.*

## Retour sur les Jacques Chirac de Chaliers

Voici quelques précisions généalogiques sur les Jacques Chirac évoqués par Pierre Chassang dans une précédente *Lettre de Cantal-Patrimoine* (Lettre n° 1, juillet 2004, p.7).

Le Jacques Chirac cité dans les trois premiers relevés est le même personnage. Il est le fils de Michel (commissaire de l'artillerie de France) et de Marguerite Roux. Il est né en 1664 et décédé à Chaliers le 27 avril 1746 (deuxième relevé). Il s'est marié deux fois :

1. avec Louise de Gaude (décédée en 1708). Ils eurent huit enfants dont Michel, né et baptisé à Chaliers le 9 mars 1704 (premier relevé) ;

2. avec Claudette Alliau. Le mariage a eu lieu à Chaliers le 11 août 1721 (troisième relevé). Ils eurent six enfants, dont Etienne qui resta sur la terre du Maynial.

Il est à noter qu'Etienne Chirac épousa le 27 janvier 1750 à Saint-Flour Antoinette Bouchard, fille d'Antoine et de Marguerite Bonnault - ou Bonnaud - de Saint-Flour.

Le Jacques Chirac cité dans le quatrième relevé, né à Chaliers le 27 avril 1746, est l'un des fils d'Etienne et d'Antoinette Bouchard. Il n'y a pas d'information sur sa destinée.

**Sources** : « Armorial du Gévaudan » du vicomte de Lescure ; « Au Gévaudan des loups » (lettres du général Auguste Chirac, suivies d'un « itinéraire historique des Chirac ») ; Archives municipales de Saint-Flour (relevé du mariage d'Etienne Chirac avec Antoinette Bouchard).

**Bruno Stremstoerfer**

## Un four pas du tout banal !

### Le four à pain du village du Lac à Sainte-Anastasia, Cantal.

**I**l fut construit on ne sait plus quand, par des hommes aux talents innés, aux rudes mains larges et dures, mais bien adroites, pour monter les murs et ajuster la toiture, en lourdes pierres et lauzes, l'ensemble sans ciment, mais remarquable d'équilibre et de beauté brute.

Le bâtiment comprend à l'intérieur deux parties :

- Le four proprement dit, hémicycle voûté constitué de briques réfractaires, chauffé avec des buissons en bois bien sec et bien flambant. Le préposé à la cuisson, l'« officiant », levé de très bon matin, ne disposait pas de thermostat ! Arrivé à température qu'il jugeait convenable, c'est à dire quand les briques étaient devenues bien blanches, il balayait rapidement la *fourniadre* (le sol du four) pour en retirer les cendres avant d'y enfourner vingt tourtes pour une cuisson d'environ deux heures.

- L'autre partie était une salle carrée également voûtée, au sol de terre battue, fermée par une solide porte en bois et un *fenestrou*, l'une pour l'accès, l'autre pour la ventilation et l'évacuation de la fumée généralement abondante.

Le long de chaque paroi, un banc constitué de grosses pierres irrégulières et mal jointes, incorporées lors de la construction à la muraille, avait deux fonctions :

- D'abord recevoir les *paillasous* chacun pesant environ quatre kilos de pâte à cuire préparée la veille à la maison dans la *maille* (la maie) composée d'eau, de farine et de levain, et conservée trois semaines dans une *toupine*.

- L'autre, l'enfournement fait, de servir de sièges aux hommes et femmes venus là pour la *couvise*, généralement en patois bien chantant racontant histoires vraies ou fausses sans omettre les ragots courant le village !

Au centre de cette salle sombre aux murs noirs de suie, une pierre plate plantée droite, d'environ un mètre de haut, entaillée à son sommet, servait de support à une large pièce de bois en forme de pelle, la *pare*, pour introduire les tourtes dans le four et les retirer la cuisson faite.



Le four du Lac

Cette simple histoire d'un autre temps serait incomplète sans la mention du souvenir de deux gourmandises d'enfant : la tendresse et le goût de la mie et de la croûte, encore chaude, du *poutou* (le baiser !) partie formée au contact de deux tourtes cuites côte à côte et séparées à la sortie du four ; puis la saveur et le croustillant inoubliable de la *pompe*, cette galette toute simple à la légèreté qui n'a aucun rapport avec nos lourdes galettes à la frangipane (on se mettait des miettes partout en la dégustant).

Mais ce sont de vieilles histoires sur un passé pas si lointain que je suis heureux d'avoir connu.

**A. Jacomy**

NB: Comme le montre la photo, à côté du four se trouvait, et se trouve toujours, le travail ou *entravar* en auvergnat, où l'on ferrait vaches et bœufs. Dispositif pouvant donner lieu à un article plus technique sur la ferronnerie. A l'époque Mr Cousserand était maréchal-ferrant au village du Lac ; sa forge est encore visible.

## « *Paulate* » : une tradition pleaudienne de Noël

*Et se répondant en tout lieu  
Les clochers des champs et des landes  
Pour le berceau de l'Enfant-Dieu  
Tressent des guirlandes.*

**L**a tradition de Paulate, qu'ont bien connue les gens ayant atteint la quarantaine, est pour l'essentiel rapportée par Raymond Mialaret. Celui-ci a beaucoup œuvré pour maintenir cette tradition dont on sait, tout compte fait, peu de chose. Selon lui la sonnerie n'était exécutée « que dans le canton de Pléaux et quelques coins de Xaintrie ». Mais on nous assure qu'à Mauriac on sonnait *Poulate*, comme on dit là-bas, durant tout l'Avent. C'était une sonnerie sur une seule cloche, à la volée qui suivait l'Angélus. A Salers on connaissait un carillon de Paulate, lui aussi sonné à la volée et dont l'heure se déplaçait insensiblement chaque jour de cinq minutes pour finir le 24 décembre par annoncer la messe de minuit. On a du mal à croire qu'on pouvait sonner les cloches à des heures si avancées les derniers jours avant Noël, d'autant qu'on n'imagine pas que les enfants étaient autorisés à veiller si tard ! On pourrait cependant voir dans ce décalage horaire l'explication du nom même de Paulate : « paulatim », peu à peu. Le mot conviendrait parfaitement pour désigner ce décalage. Ne peut-on imaginer que de jeunes paroissiens de Salers poursuivant leurs études au petit séminaire de Pléaux y aient importé le nom de paulate qui se serait alors appliqué à la sonnerie du « Roi Dagobert » qui se sonnait déjà à Pléaux ? Depuis quand, au fait ? Depuis le roi Dagobert lui même comme R. Mialaret n'hésite pas à le proposer ? Pourtant, si on sonne Paulate durant l'avent à Brageac on n'y joue pas le Roi Dagobert : là aussi, on sonne à la volée. Voici ce que nous en dit notre auteur : « *Ce mot étrange Paulate ou polate, qui semble bien appartenir spécialement à notre canton, quels échos il réveille dans les vieilles mémoires pleaudiennes ! Paulate !... les carillons nocturnes, l'Avent, le Bon Roi Dagobert sonné en mineur. Paulate : les neuf Ave Maria qu'on récitait au cantou des mieux pensants pour célébrer les neuf mois d'attente de la Nativité. Paulate : Noël arrive peu à peu, de là peut-être l'origine du mot,*

paulatim signifiant en latin peu à peu ; c'était du moins l'avis de notre vénérable curé Lescurier ».

« Paulate c'est aussi ce personnage fantastique, invisible et familier sous sa cape grise, notre saint Nicolas d'ici, précurseur de l'Enfant Jésus, qui pose discrètement au chevet des enfants endormis, une friandise : pipe en sucre rose, crèche en chocolat, croquants de Pléaux ; c'est aussi parfois, hélas, un paquet d'ortie ou de genêt ; je revois d'ici la moue d'un certain Gustou :  
« Qué t'o pourta Paoulati ?

- Heu ! un ounglou de pourc !... »

Il n'y a rien qui parle aussi bien du passé que les carillons de Paulate.

### « qué t'o pourta , Paoulati ? Heu ! Un ounglou de pourc!... »

- Savoir pourquoi on joue « Le Roi Dagobert » ?

Ah ça... ! Tout ce que je sais, c'est qu'il était bien connu par ici, avant la chanson : c'est Dagobert qui avait fait prisonnier saint Till, le chevalier saxon qui s'était, après sa conversion par saint Eloi, fait ermite dans les rochers de Brageac, au bord de l'Auze.

«...Je crois qu'on entend Barriac en ce moment.

«- C'est vrai, ces cloches ont un très beau son aussi. C'est peut-être moins grandiose mais c'est bien joli là-bas ; on est plus près des choses ; et ces quatre baies cintrées illuminées de rouge sur le ciel noir ; et ces quatre princesses de cloches aux couronnes noires, qui ont été sacrées des sept onctions ; les rayons obliques de la lanterne projettent sur la tête blanche du vieil accordant comme les cornes de lumière d'un Moïse.



« Paulate »

Illustration de Claudine et Roland Sabatier

Un avis , une  
suggestion , une  
réaction ?

Visitez  
notre site  
[http://  
cantalpatrimoine  
.free.fr/](http://cantalpatrimoine.free.fr/)

*On entend les Paulates d'Ally, de Scorailles, de Chaussenac, la cloche presque toute en argent du monastère de Brageac ; au midi, c'est Pleaux, Saint-Christophe, Loupiac où les cloches évoquent Las drollas di Banillo Lis drollis d'a Branzat. Les arbres partout se dressent pour mieux écouter - le Sully de Saint Louis, le tilleul de Bouval... Tenez voici les coups comptés de la fin : il y en a beaucoup, en ce moment qui récitent à la veillée les neuf Ave Maria, pour honorer les neuf mois que le Sauveur passa dans le sein de Marie...»*

En résumé : d'après les nombreuses personnes que nous avons interrogées, Paulate était, chez nous, le nom d'une sonnerie de cloches sur l'air approximatif du Bon Roi Dagobert. Ces sonneries avaient lieu à la mi-veillée : vers 20 heures, durant les neuf derniers jours de l'Avent. On sonnait deux carillons normaux puis le Roi Dagobert plusieurs fois, on finissait par des coups comptés. Ces sonneries étaient entrecoupées de pauses. On les sonnait dans le canton de Pléaux et quelques villages de Xaintrie. C'était aussi un personnage qui apportait de menus cadeaux aux enfants qu'on nous a signalé jusqu'en Artense.

Nous espérons que la publication de cette évocation ranimera des souvenirs chez nos lecteurs et nous attendons impatiemment des témoignages qui nous permettraient de définir un peu mieux le territoire que survolait chaque soir Paulate pour porter un peu de rêve et de poésie sous les oreillers.

**Roland Sabatier**

*Paru dans le numéro de l'hiver 2001 du « Carillon de Barriac », Journal trimestriel communal.*